

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14
siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Extrait du registre des délibérations

RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2025

L'an Deux mil vingt-cinq, le 3 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 24 Janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mmes BASCOP V. - BURGEVIN C.

MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N. - CAUDE J. - DUMAS D. -
LANCELOT G.- LELIÈVRE G.- THIERRY A.- THILLOU D.

Pouvoir : M. MASSON C. (*ayant donné pouvoir à Mme BASCOP V.*)

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN C.

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (D02)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

En référence à la dernière mise à jour du tableau des effectifs selon délibération D10 du 2 Juillet 2024, Monsieur le Président présente les effectifs au 1^{er} Janvier 2025 :

Filière administrative :

- 1 Rédacteur Territorial Principal de 1^{ère} classe Titulaire, à temps non complet (29 heures hebdomadaires), de Catégorie B.

Filière technique :

- 1 Technicien Principal de 1^{ère} classe Titulaire à temps complet, de Catégorie B.
- 1 Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe Titulaire à temps complet, de Catégorie C2.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité, PREND ACTE et VALIDE les effectifs du SMAEP ainsi présentés.

Pour copie conforme

Le Président,

